



Par courriel
etremblay@acep-cape.ca

Le 10 juin 2015

Madame Emmanuelle Tremblay
Présidente
Association canadienne des employés professionnels

Madame Tremblay,

Merci de m'avoir fait part des préoccupations de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP) et de ses membres TR relativement aux projets du Bureau de la traduction en matière de technologies langagières.

À titre de présidente-directrice générale du Bureau de la traduction, ainsi qu'à titre de présidente du Conseil du Réseau des champions des langues officielles, je prends vos propos très au sérieux.

En effet, le Bureau s'est engagé à déployer un outil de traduction automatique sur le poste de travail de tous les fonctionnaires d'ici 2016. Cet outil a été conçu au pays, par le Conseil national de recherches du Canada, et démontre que la fonction publique est en mesure d'innover et de suivre l'évolution de la technologie. Le projet sera lancé cette semaine, et l'outil sera mis à l'essai par plus de 200 fonctionnaires de divers ministères et organismes fédéraux. Le projet pilote vise à évaluer l'efficacité de l'outil. Le Bureau espère obtenir de précieux renseignements et améliorer l'outil avant de le rendre accessible sur tous les postes de travail.

Nous savons tous que les technologies langagières, comme la traduction automatique, sont de plus en plus utilisées. Les fonctionnaires utilisent déjà les outils de traduction automatique offerts en ligne. Certains ministères se sont même procuré leurs propres outils d'aide à la traduction.

En tant que centre d'excellence du gouvernement fédéral en matière de traduction et de services linguistiques, le Bureau se doit d'encadrer le recours aux technologies langagières dans la fonction publique.

Nous assistons à une évolution de la profession, qui est conduite par les avancées technologiques. Par conséquent, le Bureau va de l'avant avec un certain nombre d'initiatives, y compris le projet pilote de traduction automatique, afin de mieux appuyer la fonction publique, d'encourager l'utilisation des deux langues officielles au travail et d'assurer l'efficacité optimale de l'utilisation des technologies langagières au fur et à mesure qu'elles évolueront.

La qualité de la traduction automatique s'améliore grandement et rapidement, mais le regard d'un professionnel sera toujours nécessaire. Dans le cadre de ce projet pilote, le Bureau de la traduction doit trouver le juste équilibre entre son désir d'offrir un outil utile et l'état actuel de la technologie. En fonction d'une évaluation de la technologie existante, le Bureau croit qu'il est préférable d'utiliser cet outil à des fins d'amélioration de la compréhension et de traduction de courtes communications internes non officielles.

J'espère pouvoir discuter de nouveau avec vous des projets du Bureau de la traduction et des enjeux qui préoccupent vos membres.

Je vous prie d'accepter, Madame Tremblay, l'expression de mes sentiments distingués.



Donna Achimov
Présidente-directrice générale
Bureau de la traduction

c.c. Graham Fraser